

Les Togolais justifient l'utilisation de la force physique pour discipliner leurs enfants même s'ils n'en assument pas l'usage

Dépêche No. 523 d'Afrobarometer | Hervé Akinochi

Résumé

Le Togo dispose d'un arsenal juridique assez important en matière de protection de l'enfance qui est composé des textes internationaux, régionaux et nationaux. Ces textes couvrent les droits à la protection, à l'éducation et à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à leur encontre, y compris à l'école (OCDE, 2017 ; République Togolaise, 1992, 2007).¹

Malgré cet important dispositif légal, le manque de coordination et surtout de moyens financiers le rend inefficace et inopérant car méconnu aussi bien des acteurs politiques que des principaux bénéficiaires qui sont les parents et les enfants (OCDE, 2017 ; Bureau International Catholique de l'Enfance, 2017). Ainsi, l'un des premiers droits de l'enfant qui est le droit à une identité reconnue par l'Etat à travers son enregistrement dans les registres de naissance et permettant l'obtention d'un extrait de naissance n'est toujours pas garantie au Togo. En effet, 17,1% des enfants ne sont pas enregistrés, et 7,1% sont enregistrés mais n'ont pas d'acte de naissance. Le droit à l'éducation n'est pas non plus un acquis. Le taux d'admission à l'école primaire n'était que de 66,5% en 2017. De plus, ils sont respectivement 8,1%, 12,1% et 29,5% les enfants qui devraient respectivement être au primaire, premier cycle du secondaire et second cycle du secondaire mais qui ne vont pas à l'école (MICS, 2019 ; U.S. Department of State, 2018).

Les violences basées sur le genre et notamment les mutilations génitales féminines, bien qu'interdites par la Loi N°98-016, continuent à être pratiquées au Togo. Ainsi, 3,1% des femmes de 15-49 ans et 0,3% des filles de 0-14 ans ont subi ces mutilations (MICS, 2019 ; U.S. Department of State, 2018).

La couverture maladie est très limitée puisqu'ils ne sont que 4,8% pour les 5-17 ans et 3,9% pour les moins de 5 ans à être couverts. Pour finir sur les défis que rencontre la mise en œuvre des droits des enfants, nous allons aborder la discipline des enfants par les parents, tuteurs ou adultes. Il est à constater que l'utilisation des méthodes violentes de discipline restent les plus

¹ Au rang des textes internationaux et régionaux on peut citer la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) ; la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant ; le protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ; les conventions N°138 et 182 de l'Organisation International du Travail portant respectivement sur l'âge minimum d'admission au travail des enfants et sur les pires formes de travail des enfants ; et la Déclaration de Libreville III de 2003, l'accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest. Tous ces textes viennent compléter la Constitution togolaise de 1992, qui consacre les droits à la protection et à l'éducation des enfants, et le Code de l'Enfant, qui intègre de façon harmonieuse les dispositions des instruments internationaux ratifiés.

communes. Ainsi, pour les enfants de 1-14 ans, il ressort que 91,8% d'entre eux ont subi une quelconque sorte de discipline violente tels que les châtiments physiques et 86,1% des violences psychologiques au cours du dernier mois avant l'enquête MICS6 en 2017 (U.S. Department of State, 2018).

Cette dépêche utilise les données du module d'enquête spécial sur les attitudes et les perceptions des Togolais en matière de protection de l'enfance inclus dans le questionnaire Afrobarometer Round 9 (2021/2022).

Les Togolais, dans leur grande majorité, justifient l'usage de la force physique pour discipliner leurs enfants. Par contre, ils sont une minorité à penser que les adultes utilisent fréquemment cette approche dans leur communauté. Peu de citoyens estiment également que les enfants sont souvent victimes de violence, sont négligés ou maltraités, ou sont exclus du système scolaire.

Globalement, la majorité des Togolais affirment que les systèmes de prise en charge sont disponibles dans leur communauté pour aider les enfants vulnérables, et ils approuvent la performance du gouvernement en matière de protection et de promotion du bien-être des enfants.

Enquête d'Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Huit rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 39 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2022) sont en cours. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Togo, conduite par CROP, s'est entretenue avec 1.200 adultes togolais en mars 2022. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Togo en 2012, 2014, 2017 et 2021.

Résultats clés

Discipliner les enfants :

- Une majorité de trois quarts (76%) des Togolais pensent qu'il est « parfois » ou « toujours » justifié d'utiliser la force physique pour discipliner ses enfants.
 - Ce support pour l'usage de la force physique est plus important en milieu urbain (79%), chez les 18-35 ans (79%), ainsi que chez les sans éducation formelle (80%) et ceux ayant un niveau post-secondaire (84%), et enfin dans les régions de la Kara (83%), la Savane (80%), Lomé Commune (79%) et Maritime (79%).
- Mais près de sept Togolais sur 10 (68%) déclarent que l'utilisation de la force physique pour discipliner n'est « pas très » ou « pas du tout » fréquent dans leur communauté.

Enfants victimes de violence, maltraités, négligés, et hors du système scolaire :

- Une majorité des Togolais déclarent que les violences, maltraitance ou négligence sur les enfants (70%), ou encore que l'exclusion du système scolaire des enfants (58%), ne sont « pas très » ou « pas du tout » fréquents dans leur communauté.
 - Les personnes âgées, les personnes plus pauvres et ceux vivant en milieu rural sont plus enclines que les personnes jeunes, les plus riches ou ceux vivants en milieu urbain de considérer l'exclusion scolaire comme un problème répandu.

Disponibilité de prise en charge pour les enfants vulnérables :

- Au moins trois Togolais sur quatre pensent que les systèmes de prise en charge sont disponibles dans leur communauté pour aider les enfants victimes de violence, maltraitance ou négligence (79%), les enfants handicapés (78%) et les enfants ou adultes avec des problèmes mentaux et/ou émotionnels (75%).
 - Les Togolais sans éducation formelle sont moins enclins que les autres à trouver qu'il existe des systèmes de prise en charge pour les enfants victimes de violence, maltraités ou négligés dans leur communauté.
 - Les Togolais sans éducation et ceux avec une éducation post-secondaire sont moins enclins à trouver qu'il existe dans leur communauté des services de prise en charge pour les enfants handicapés et les enfants ou adultes avec des problèmes mentaux et/ou émotionnels.

Performance du gouvernement en matière du bien-être des enfants :

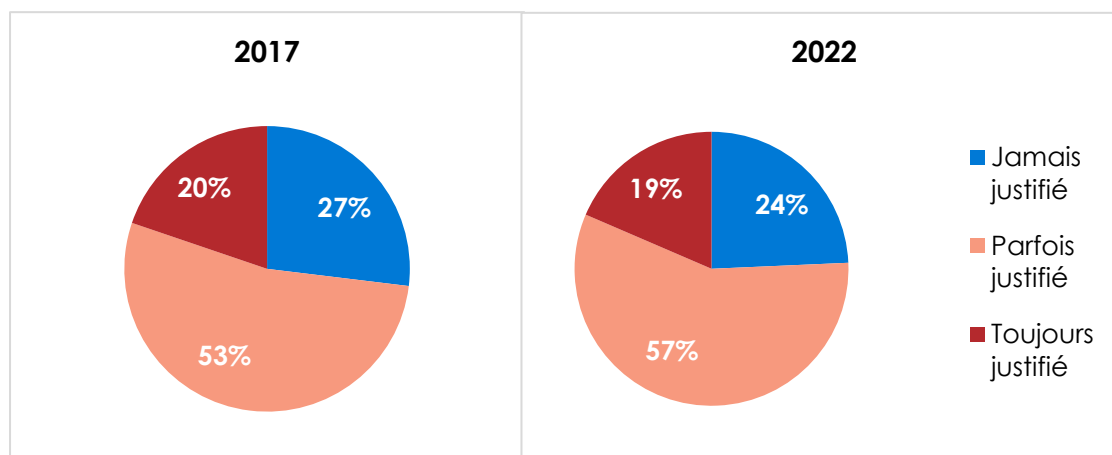
- Six Togolais sur 10 (59%) pensent que le gouvernement fait du bon travail en matière de protection et promotion du bien-être des enfants vulnérables.
 - Les hommes, les ruraux, les sans éducation formelle, les riches et les habitants des régions Centrale et Savane sont les plus enclins à approuver la performance du gouvernement pour la promotion du bien-être des enfants vulnérables.

Discipliner un enfant

Le processus d'éducation d'un enfant requiert qu'il soit discipliné lorsque besoin est. Mais cette discipline ne doit pas porter atteinte à l'intégrité morale, physique ou émotionnelle de l'enfant pour lui permettre d'en tirer les leçons adéquates. Accepte-t-on l'usage de la force physique pour discipliner les enfants dans la société togolaise ?

Trois Togolais sur quatre pensent qu'il est « parfois » ou « toujours » justifié d'utiliser la force physique pour discipliner son enfant. Cette perception a légèrement augmentée entre 2017 et 2022 en passant de 73% à 76% (Figure 1).

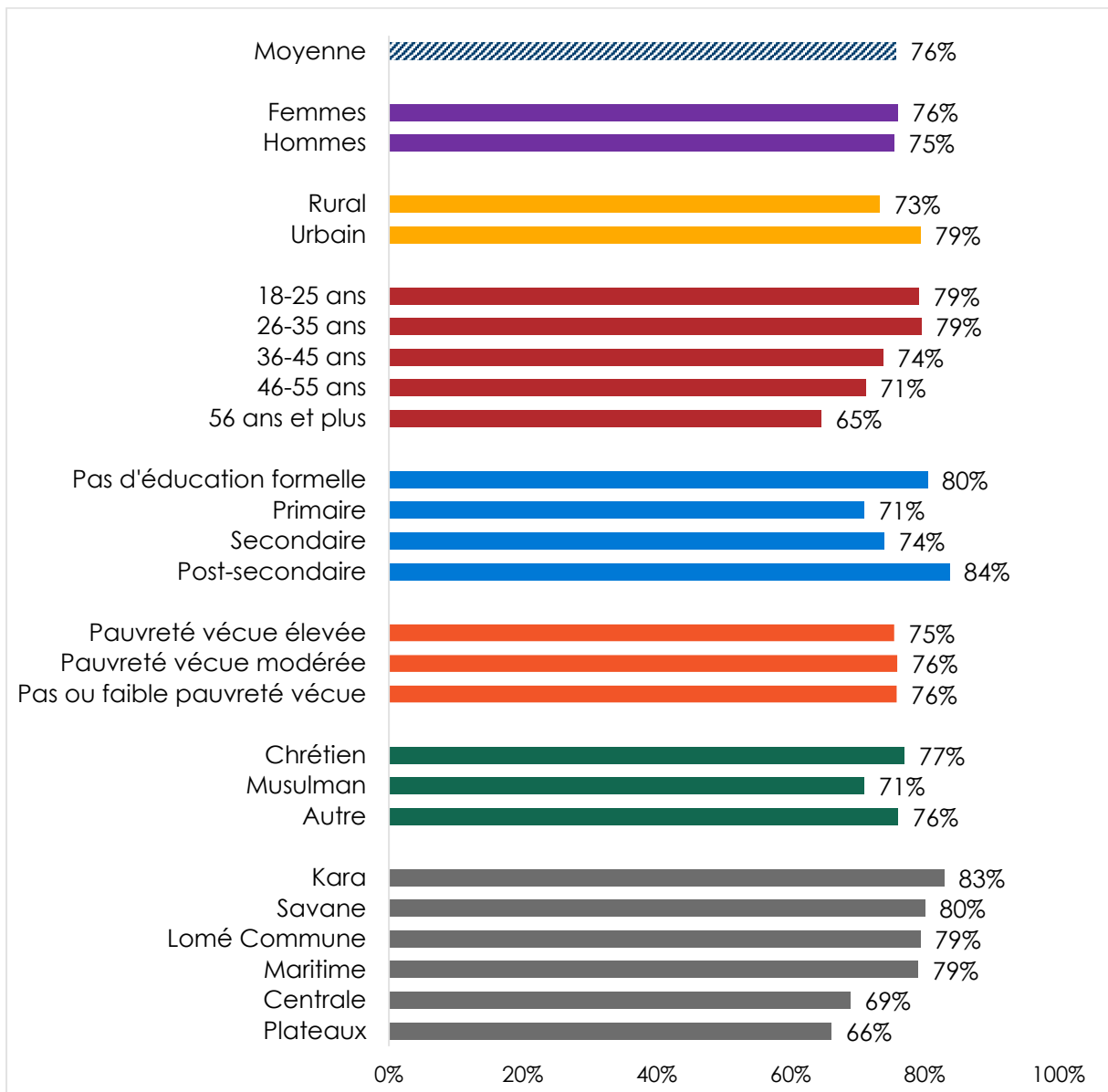
Figure 1 : Les parents devraient-ils physiquement discipliner les enfants ? | Togo | 2017-2022



Question posée aux répondants : Pour chacune de ces actions, veuillez me dire si d'après vous elles sont toujours justifiées, parfois justifiées ou jamais justifiées : Lorsque les parents punissent leurs enfants en usant de force physique ?

La désagrégation par les caractéristiques socio-démographiques et géographiques montre que les habitants des zones urbaines (79%) et les personnes sans éducation (80%) ou avec une éducation post-secondaire (84%) sont plus enclins à accepter l'usage de la force physique que leurs contreparties en zones rurales (73%) et au niveau primaire (71%) ou secondaire (74%) (Figure 2). De plus, cette perception de l'utilité de l'usage de la force comme moyen de discipliner son enfant recule avec l'âge.

Figure 2 : Il est justifié pour les parents de discipliner physiquement les enfants
 | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



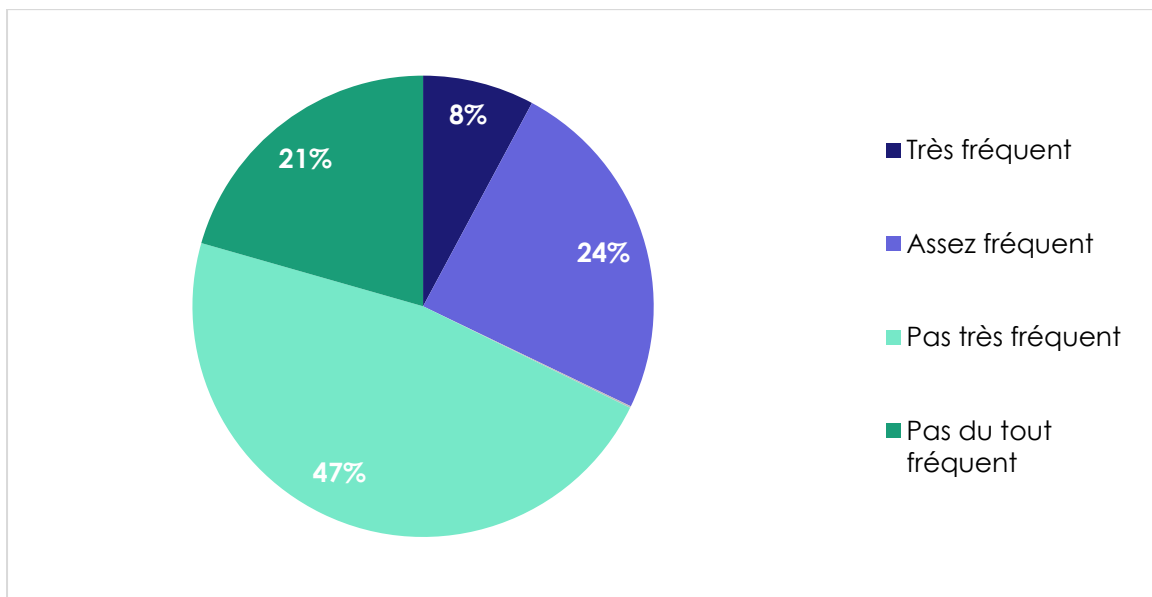
Question posée aux répondants : Pour chacune de ces actions, veuillez me dire si d'après vous elles sont toujours justifiées, parfois justifiées ou jamais justifiées : Lorsque les parents punissent leurs enfants en usant de force physique ? (% qui disent « parfois justifié » ou « toujours justifié »)

Les Musulmans sont moins (71%) à approuver cette pratique que les Chrétiens (77%) et les adeptes des autres religions (76%).

Enfin, les habitants des régions Kara (83%), Savane (80%), Lomé Commune (79%) et Maritime (79%) sont ceux qui approuvent le plus l'usage de la force physique dans l'éducation de l'enfant. On n'observe aucune différence par sexe ou par niveau de pauvreté vécue.²

Mais de façon assez surprenante, quand on demande aux Togolais à quelle fréquence les adultes utilisent la force pour discipliner les enfants, ils sont moins d'un sur trois (32%) à répondre que cela arrive « très » ou « assez » fréquemment dans leur communauté. La majorité d'entre eux répondent plutôt que cette pratique n'est « pas très fréquent » (47%) ou « pas du tout fréquent » (21%) (Figure 3).

Figure 3 : A quelle fréquence les adultes utilisent-ils la force physique pour discipliner les enfants ? | Togo | 2022



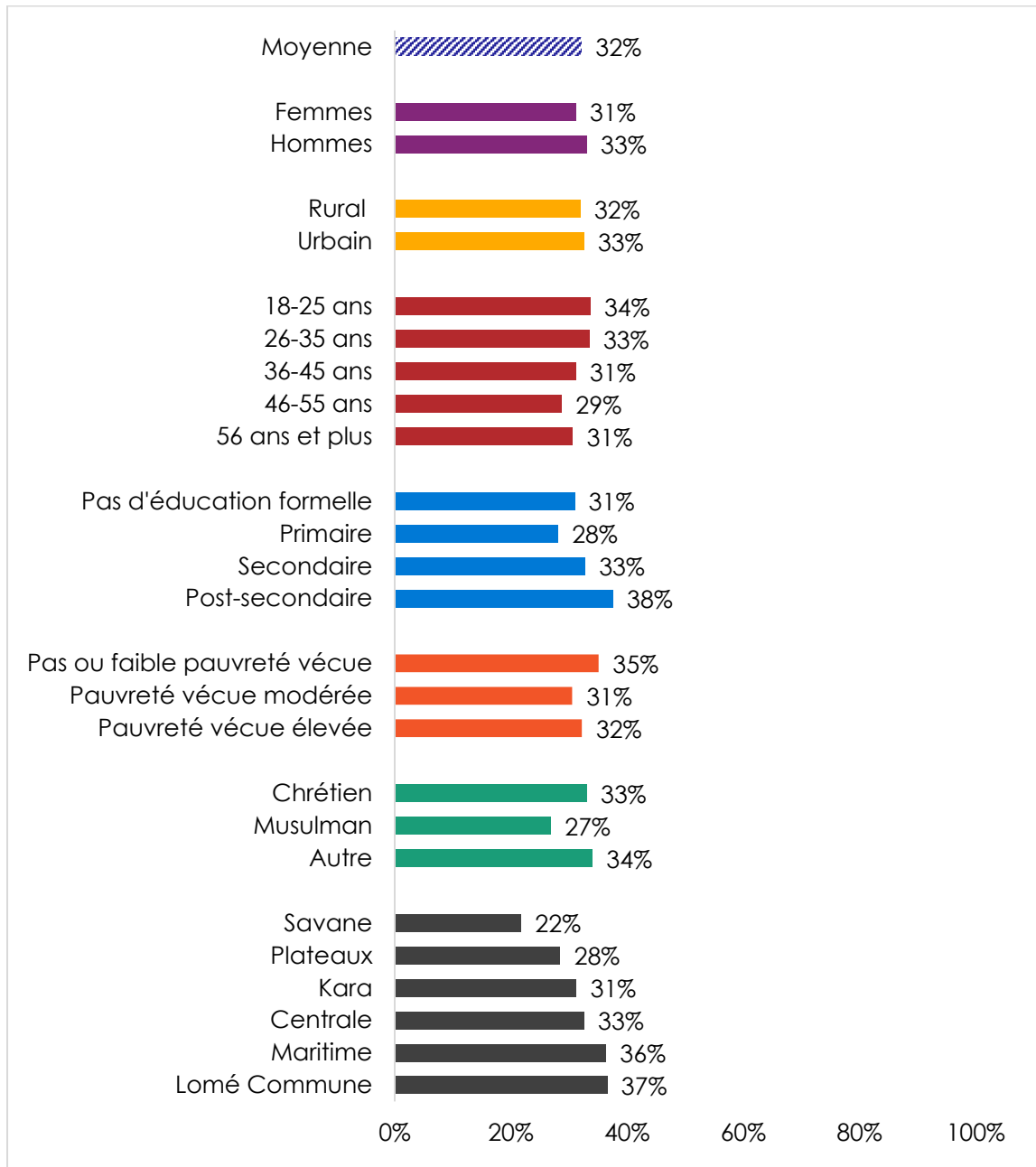
Question posée aux répondants : À quelle fréquence croyez-vous que les choses suivantes se produisent dans votre collectivité ou votre quartier : Les adultes utilisent la force physique pour discipliner les enfants ?

Le pourcentage de Togolais qui pensent que les adultes utilisent « assez » ou « très » fréquemment la force physique pour discipliner les enfants dans leur communauté semble décroître légèrement avec l'âge. Mais il est croissant par rapport au niveau d'éducation, passant de 28% pour les Togolais ayant le niveau primaire à 38% pour ceux avec un niveau post-secondaire (Figure 4).

Aussi, les adeptes des autres religions (34%) et les Chrétiens (33%), les Togolais ayant « faiblement » ou « pas » vécue la pauvreté (35%), et les habitants des régions Lomé Commune (37%) et Maritime (36%) sont plus enclins à reconnaître l'utilisation de la violence physique dans leur communauté pour discipliner les enfants que leurs compères musulmans (27%), les plus pauvres (31%-32%) ou encore ceux habitant d'autres régions (33%-22%).

² L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes (2020) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Figure 4 : Perception que les adultes utilisent fréquemment la force physique pour discipliner les enfants | par groupe socio-démographique | Togo | 2022



Question posée aux répondants : À quelle fréquence croyez-vous que les choses suivantes se produisent dans votre collectivité ou votre quartier : Les adultes utilisent la force physique pour discipliner les enfants ? (% « assez fréquent » ou « très fréquent »)

Maltraitance et négligence

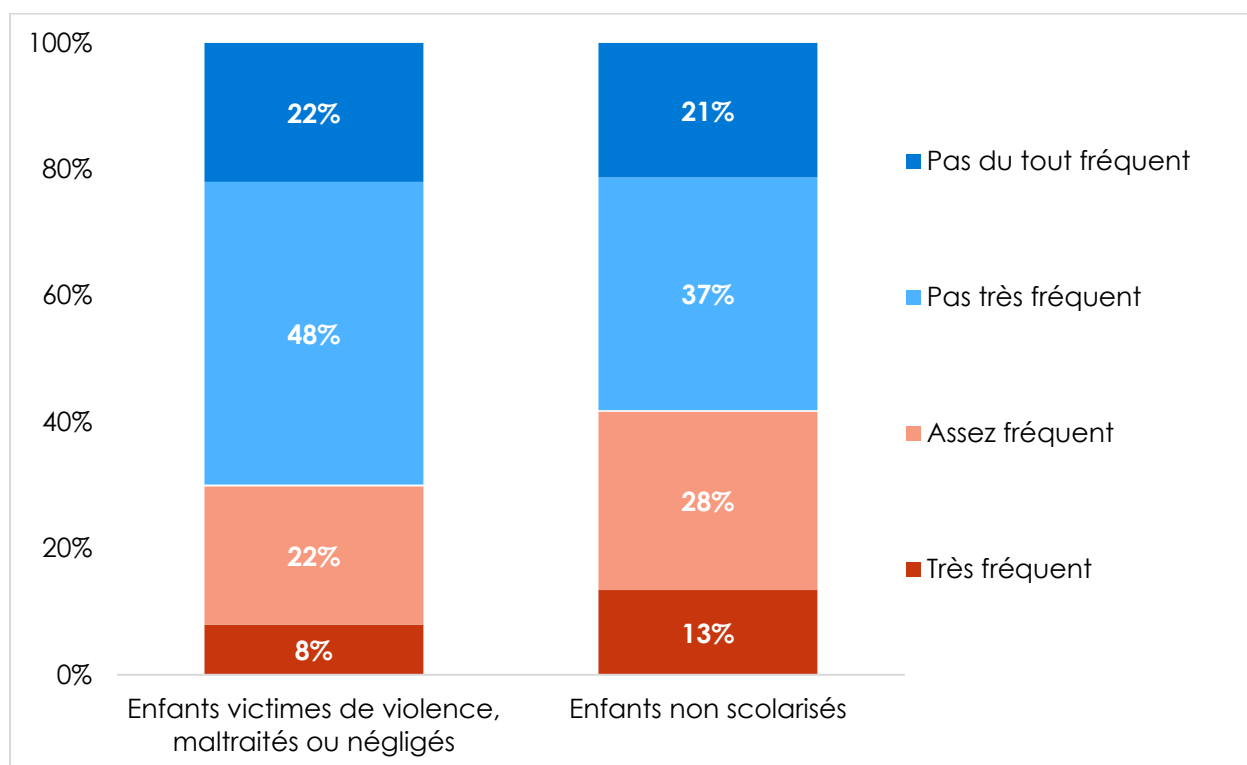
La problématique de la maltraitance et de la négligence des enfants constitue également une préoccupation dans le développement de ces derniers. En effet, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2022), la maltraitance peut avoir des conséquences à long terme sur les victimes en provoquant du stress qui peut perturber le développement précoce du

cerveau, affecter le développement du système nerveux et immunitaire, et ainsi avoir d'importantes conséquences sur leurs vies socio-professionnelles plus tard.

Trois Togolais sur 10 (30%) déclarent qu'il est « très fréquent » ou « assez fréquent » que des enfants de leur communauté sont violentés, maltraités ou négligés. A l'opposé, 70% d'entre eux trouvent que le phénomène n'est « pas très fréquent » ou « pas du tout fréquent » dans leur communauté (Figure 5).

En ce qui concerne la déscolarisation des enfants, ils sont 13% à penser que c'est un phénomène « très fréquent » dans leur communauté tandis qu'ils sont 28% à considérer que c'est « assez fréquent ». Les autres 58% affirment que le phénomène n'est « pas très fréquent » ou « pas du tout fréquent ».

Figure 5 : A quelle fréquence les enfants sont victimes de violence, maltraités, négligés ou non scolarisés ? | Togo | 2022

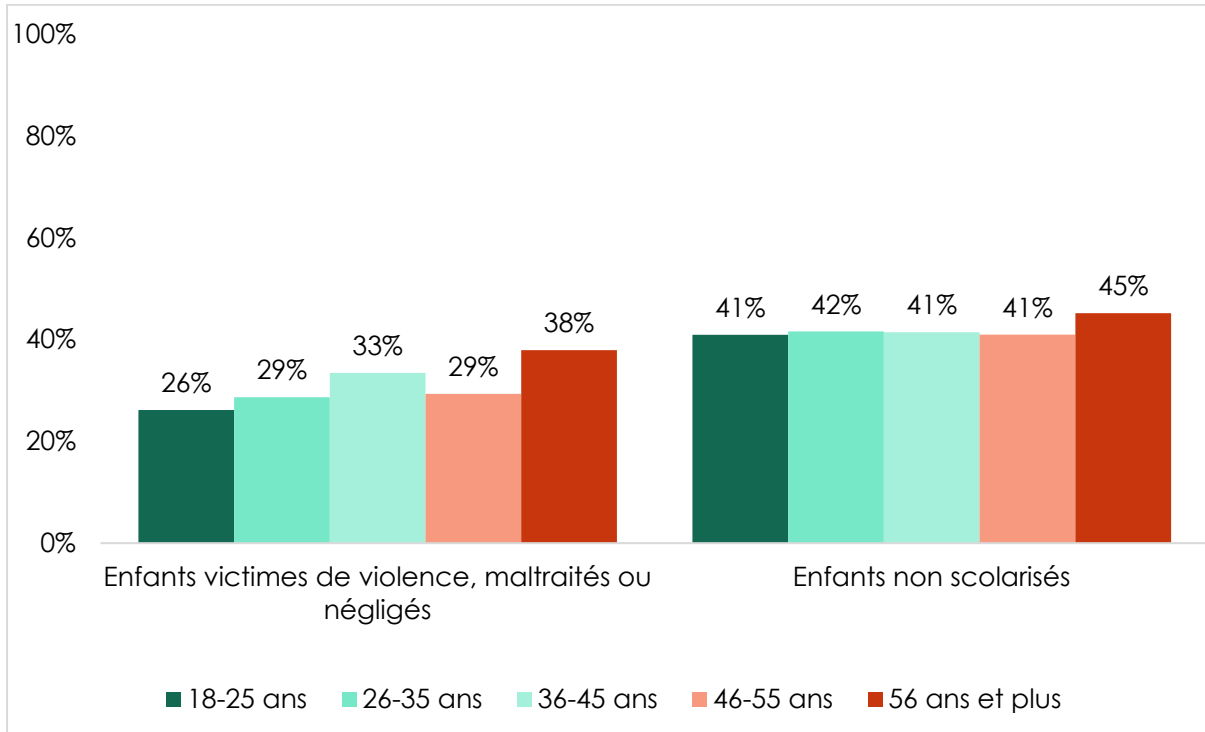


Questions posées aux répondants : À quelle fréquence croyez-vous que les choses suivantes se produisent dans votre collectivité ou votre quartier : Les enfants sont victimes de violence, maltraités ou négligés ? Les enfants qui doivent être à l'école et ne sont pas à l'école ?

Globalement, la perception que les enfants sont souvent victimes de violence, de maltraitance, ou de négligence est positivement corrélée avec l'âge des répondants. Par contre, la perception de la déscolarisation ou la non-scolarisation ne semble pas dépendre de l'âge (Figure 6).

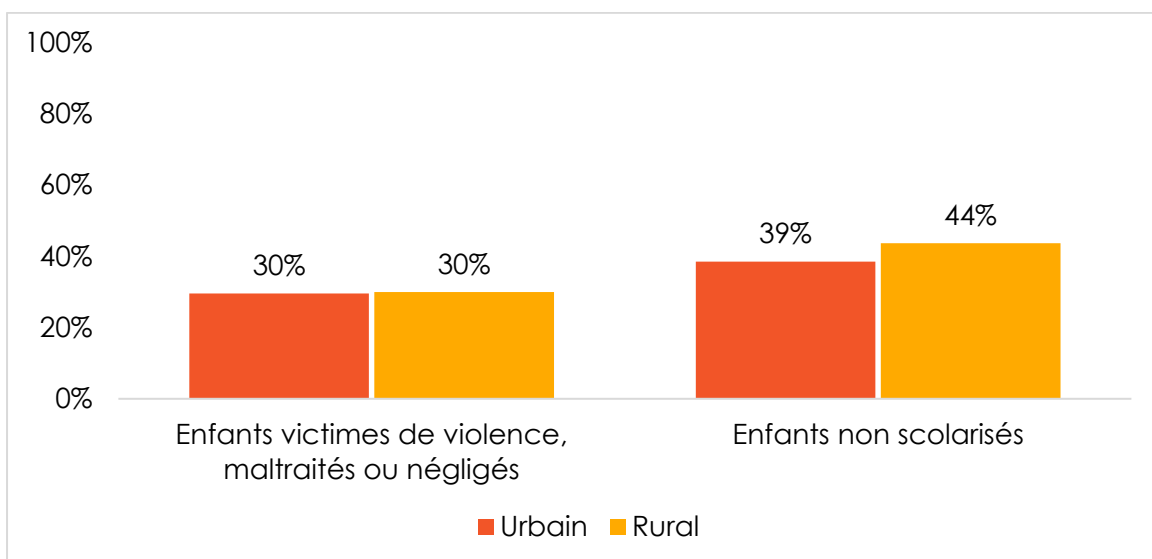
Le milieu de résidence affecte la perception que les enfants en âge d'être à l'école n'y sont pas. En effet, cette perception est plus présente en milieu rural (44%) qu'en milieu urbain (39%). Le milieu de résidence n'affecte pas la perception de violence, de maltraitance, ou de négligence envers les enfants (Figure 7).

Figure 6 : Perception que les enfants sont fréquemment maltraités, négligés ou non scolarisés | par groupe d'âge | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : À quelle fréquence croyez-vous que les choses suivantes se produisent dans votre collectivité ou votre quartier : Les enfants sont victimes de violence, maltraités ou négligés ? Les enfants qui doivent être à l'école et ne sont pas à l'école ? (% « assez fréquent » ou « très fréquent »)

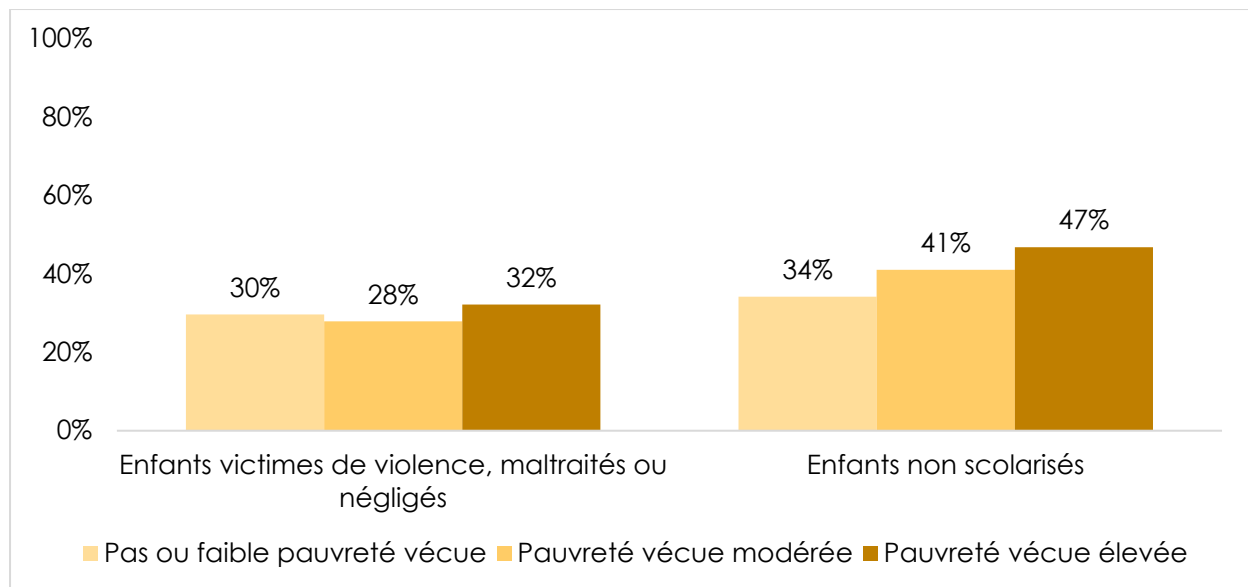
Figure 7 : Perception que les enfants sont fréquemment maltraités, négligés ou non scolarisés | par milieu de résidence | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : À quelle fréquence croyez-vous que les choses suivantes se produisent dans votre collectivité ou votre quartier : Les enfants sont victimes de violence, maltraités ou négligés ? Les enfants qui doivent être à l'école et ne sont pas à l'école ? (% « assez fréquent » ou « très fréquent »)

De façon similaire au milieu de résidence, le niveau de pauvreté vécue a un effet sur la perception selon laquelle les enfants en âge scolaire n'y sont souvent pas. Cette perception augmente à mesure que le niveau de pauvreté vécue augmente. Par contre, la perception que les enfants sont victimes de violence, de maltraitance, ou de négligence ne semble pas dépendre du niveau de pauvreté vécue de la population (Figure 8).

Figure 8 : Perception que les enfants sont fréquemment maltraités, négligés ou non scolarisés | par pauvreté vécue | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : À quelle fréquence croyez-vous que les choses suivantes se produisent dans votre collectivité ou votre quartier : Les enfants sont victimes de violence, maltraités ou négligés ? Les enfants qui doivent être à l'école et ne sont pas à l'école ? (% « assez fréquent » ou « très fréquent »)

Soutien aux enfants vulnérables

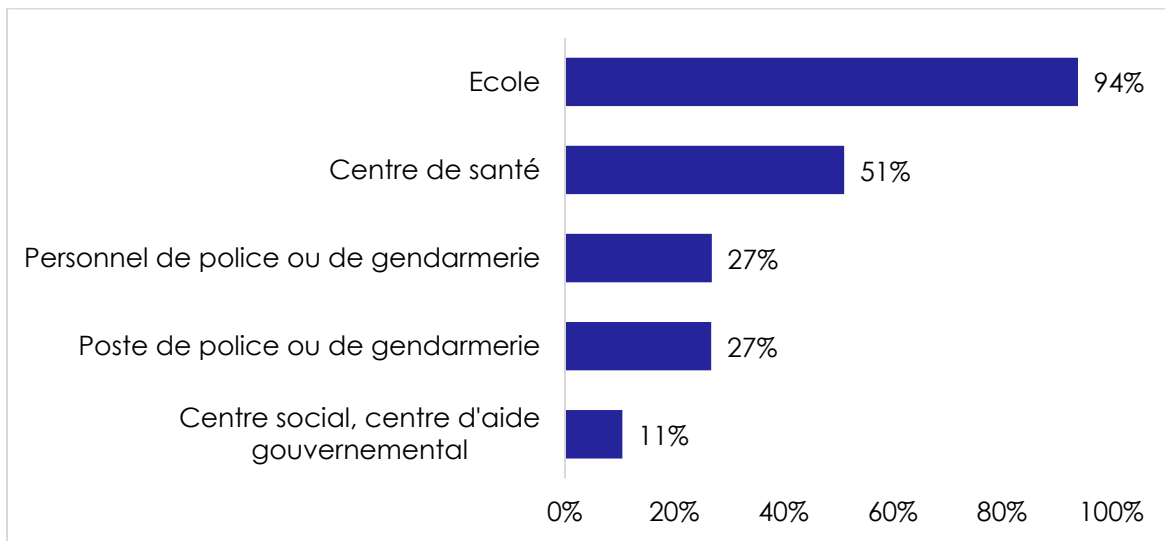
Les services de l'Etat ont le mandat de mettre en place des services essentiels pour répondre aux besoins des populations. Parmi les besoins, il y a celui de la protection des populations et plus spécifiquement la protection des enfants. Ces services sont cruciaux pour assurer que les victimes soient prises en charge et trouvent les ressources nécessaires au traitement en cas de traumatisme pour les rendre à nouveau tous leurs potentiels. Dans quelle mesure ces services sont-ils disponibles au niveau communautaire ?

Sur la base des observations des équipes de terrain d'Afrobarometer dans toutes les zones de dénombrement qu'elles ont visitées, la plupart des Togolais vivent à distance de marche d'une école (94%) (Figure 9). La moitié (51%) des citoyens se trouvent à distance de marche d'une clinique ou d'un centre de santé. Ils ne sont que 27% à vivre près d'un poste de police ou de gendarmerie, ou à vivre dans une zone où des unités de police ou de gendarme sont visibles.

Enfin, seulement un Togolais sur 10 (11%) a un centre social ou un centre d'aide gouvernemental à distance de marche de sa résidence.

Cependant, la majorité des Togolais estiment que les enfants vulnérables ont accès aux aides nécessaires dans leurs communautés. Ainsi, ils sont au moins trois Togolais sur quatre à déclarer que les enfants victimes de violence, maltraités ou négligés (79%), les enfants handicapés (78%) et les enfants avec des troubles mentaux ou émotionnels (75%) peuvent obtenir de l'aide dans leur communauté (Figure 10).

Figure 9 : Disponibilité de services publics dans la communauté | Togo | 2022

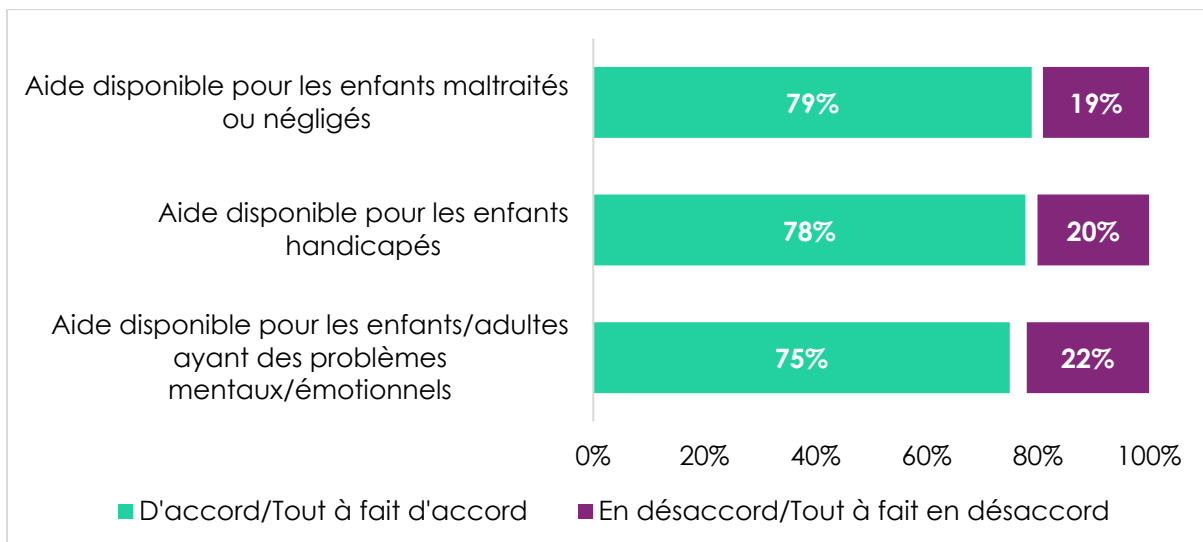


Questions posées aux enquêteurs d'Afrobarometer :

Les infrastructures suivantes sont-elles disponibles dans cette zone de dénombrement (ZD) ou à distance de marche de celle-ci : École (privée, publique ou les deux) ? Poste de police/gendarmerie ? Centre de santé (privée, publique ou les deux) ? Un centre social, un centre d'aide gouvernemental ou un autre bureau gouvernemental où les gens peuvent demander de l'aide en cas de problèmes ? (% « oui »)

Avez-vous (ou l'un quelconque de vos collègues) aperçu dans cette ZD : Des policiers/gendarmes ou des véhicules de police/gendarmerie ? (% « oui »)

Figure 10 : L'aide pour les enfants vulnérables est-elle disponible dans la communauté ? | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord avec chacune des affirmations suivantes :

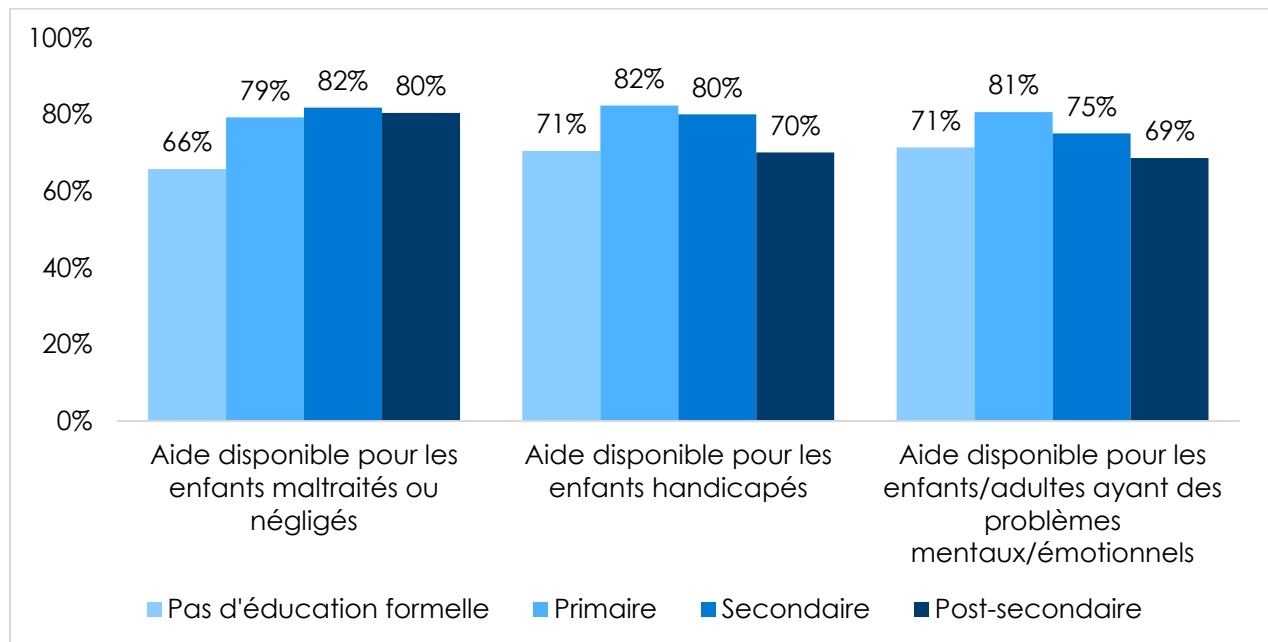
En général, les membres de cette communauté peuvent obtenir de l'aide pour les enfants maltraités ou négligés.

Dans ma communauté, les enfants ayant un handicap physique sont généralement en mesure d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour réussir dans la vie.

Dans ma communauté, les enfants et les adultes ayant des troubles mentaux ou émotionnels peuvent généralement obtenir l'aide dont ils ont besoin pour mener une bonne vie.

La perception de la disponibilité d'aide au niveau communautaire en ce qui concerne les enfants victimes de violence, maltraités ou négligés semble globalement positivement corrélée avec le niveau d'éducation du répondant. Quant à l'aide pour les enfants handicapés et ceux ayant des troubles mentaux et émotionnels, la perception de sa disponibilité est en cloche, c'est-à-dire elle augmente avec le niveau d'éducation avant de décroître à nouveau (Figure 11).

Figure 11 : Disponibilité d'aide pour les enfants vulnérables dans la communauté
 | par niveau d'éducation | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord avec chacune des affirmations suivantes :

En général, les membres de cette communauté peuvent obtenir de l'aide pour les enfants maltraités ou négligés.

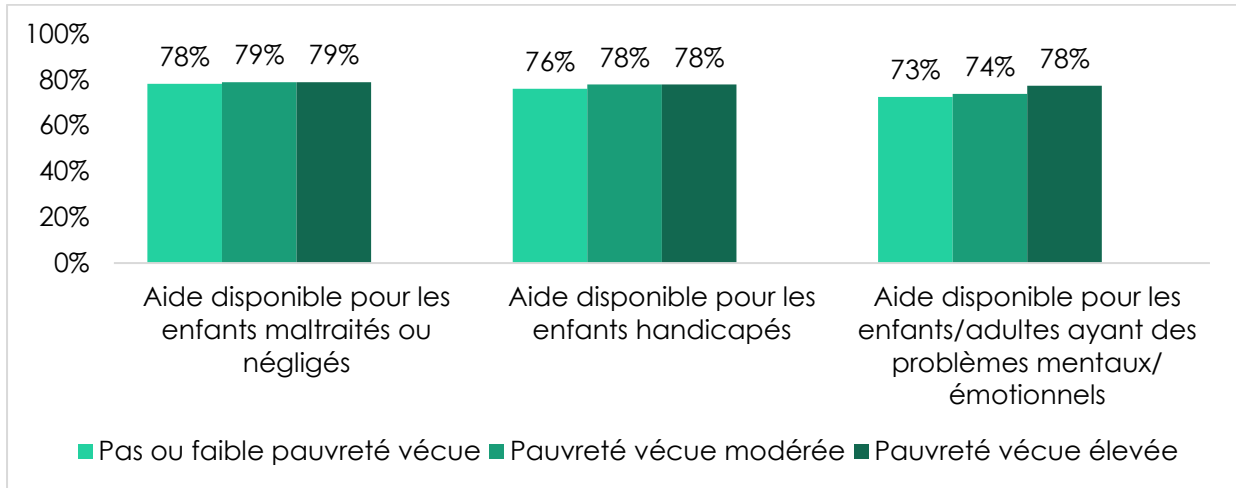
Dans ma communauté, les enfants ayant un handicap physique sont généralement en mesure d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour réussir dans la vie.

Dans ma communauté, les enfants et les adultes ayant des troubles mentaux ou émotionnels peuvent généralement obtenir l'aide dont ils ont besoin pour mener une bonne vie.

(% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

La perception de la disponibilité d'aide au niveau communautaire en ce qui concerne les enfants victimes de violence, maltraités ou négligés, et d'aide pour les enfants handicapés ne varie pas suivant le niveau de pauvreté vécue. Par contre, les plus pauvres sont plus enclins que les mieux nantis à percevoir la disponibilité de l'aide pour ceux ayant des troubles mentaux et émotionnels (Figure 12).

Figure 12 : Disponibilité d'aide pour les enfants vulnérables dans la communauté
 | par pauvreté vécue | Togo | 2022



Questions posées aux répondants : Veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou en accord avec chacune des affirmations suivantes :

En général, les membres de cette communauté peuvent obtenir de l'aide pour les enfants maltraités ou négligés.

Dans ma communauté, les enfants ayant un handicap physique sont généralement en mesure d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour réussir dans la vie.

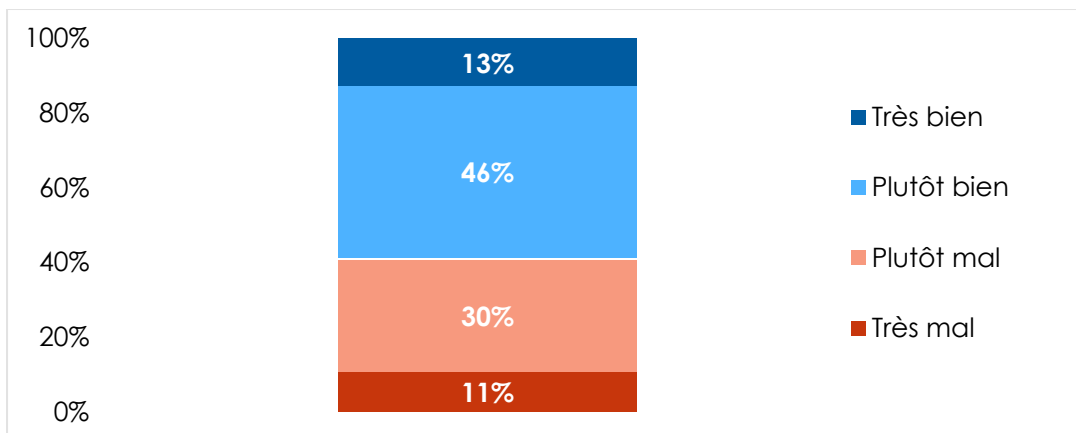
Dans ma communauté, les enfants et les adultes ayant des troubles mentaux ou émotionnels peuvent généralement obtenir l'aide dont ils ont besoin pour mener une bonne vie.

(% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Performance du gouvernement en matière du bien-être des enfants

Globalement, la majorité des Togolais estiment que la performance du gouvernement en matière de protection et de promotion du bien-être des enfants est « plutôt bien » (46%) ou « très bien » (13%). A contrario, 41% des Togolais trouvent inadéquats les efforts du gouvernement dans ce domaine (Figure 13).

Figure 13 : Performance du gouvernement concernant le bien-être des enfants
 | Togo | 2022

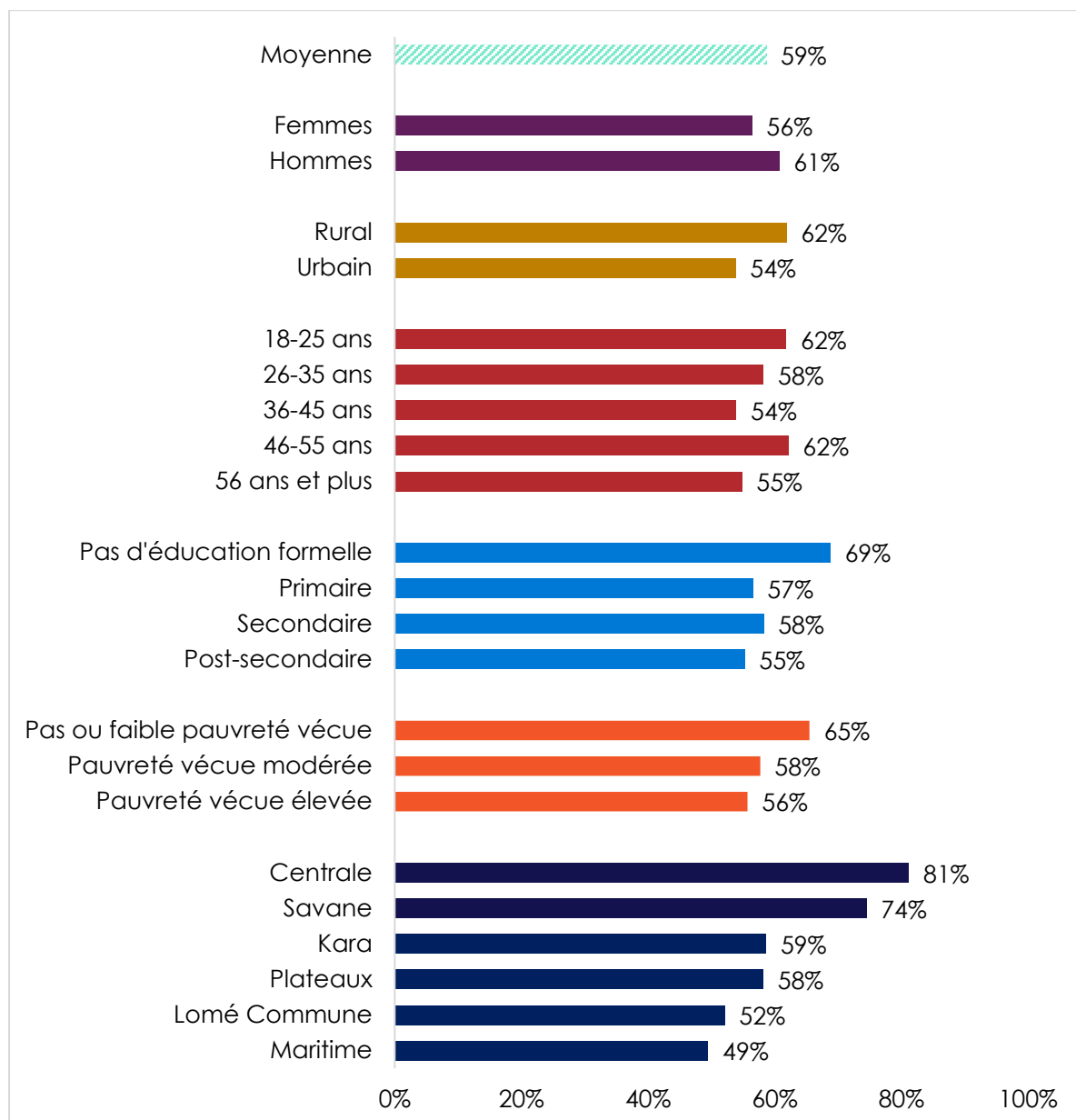


Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Protection et promotion du bien-être des enfants vulnérables ?

La performance du gouvernement en matière de protection et de promotion des enfants vulnérables est différemment appréciée suivant les caractéristiques socio-démographiques. Ainsi, les hommes (61%), les habitants des milieux ruraux (62%), les gens sans éducation formelle (69%) et les gens les plus nantis (65%) sont ceux qui apprécient le plus les efforts du gouvernement en la matière (Figure 14).

En plus, les habitants des régions Centrale (81%) et Savane (74%) sont beaucoup plus satisfaits de la performance gouvernementale que leurs compatriotes dans les autres régions (49%-59%).

Figure 14 : Approbation de la performance du gouvernement en matière du bien-être des enfants | Togo | 2022



Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Protection et promotion du bien-être des enfants vulnérables ? (% « plutôt bien » ou « très bien »)

Conclusion

Le débat sur l'usage de la force pour discipliner les enfants, bien qu'assez récent dans les pays subsahariens, a néanmoins connu des avancées significatives au Togo avec la mise en place d'un arsenal juridique encadrant les violences envers les enfants à tous les niveaux de la société. Malgré cela, la diffusion de nouvelles pratiques en la matière, notamment les « punitions positives », n'est que très peu généralisée.

Les données de la dernière enquête Afrobarometer remettent en lumière le fait que l'usage de la force pour la discipline des enfants est encore fortement ancré dans les habitudes des Togolais, et cela à travers toutes les couches de la société. Mais beaucoup d'entre eux n'assument pas qu'ils utilisent eux-mêmes cette violence quand ils disciplinent leurs enfants.

Dans cette même veine, la prévalence de la maltraitance et de la négligence des enfants semble, aux yeux des Togolais, relativement faible au regard de la justification de l'usage de la force pour discipliner ces derniers. La non-scolarisation ou la déscolarisation reste un phénomène assez préoccupant car touchant une grande minorité dans les communautés.

Dans son mandat, l'Etat devrait fournir un certain nombre de services aux populations, y compris les services de préventions contre les violences et de supports pour les victimes. Mais aussi doit-il fournir les infrastructures de base permettant aux enfants de se développer à leur plein potentiel. Malheureusement, seules les écoles semblent être globalement présentes sur l'ensemble du territoire. Les centres de santé et les forces de sécurité le sont déjà beaucoup moins, et les centres sociaux ou centres d'aide gouvernementale sont quasiment absents des communautés.

Malgré ce constat, les populations estiment qu'il existe dans leurs communautés des structures de prise en charge des cas de maltraitance ou négligence, de handicap et de défiance mentale et/ou émotionnelle.

La performance du gouvernement en matière de protection et de promotion du bien-être de l'enfant est appréciée par une courte majorité de Togolais. Il reste ainsi de la marge pour mieux faire, surtout compte tenu que cette satisfaction est très inégalement répartie géographiquement.

Pour sonder vous-même ces données, veuillez visiter notre outil
d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Bureau International Catholique de l'Enfance. (2017). La situation des droits de l'enfant au Togo examinée aux Nations Unies.
- Mattes, R. (2020). Pauvreté vécue à la hausse en Afrique : Fin d'une décennie d'amélioration du niveau de vie. Document de Politique No. 62 d'Afrobarometer.
- MICS. (2019). Togo MICS6 2017 : Enquête par grappes à indicateurs multiples.
- OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques). (2017). Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse au Togo.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2022). Maltraitance des enfants.
- République Togolaise. (2007). Code de l'enfant.
- République Togolaise. (1992). Constitution de la République Togolaise.
- U.S. Department of State. (2018). Rapport 2018 sur les droits de l'homme – Togo. Bureau of Democracy, Human Rights and Labor.

Hervé Akincho est le directeur du Center for Research and Opinion Polls – CROP, basé à Lomé au Togo. Email : herve.akincho@crop-africa.org.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Union Européenne, du National Endowment for Democracy, de la Fondation Mastercard, de l'Agence de Coopération Internationale du Japon (JICA), de l'University of California San Diego, du Centre Mondial du Pluralisme, de la Banque Mondiale, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens Africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche No. 523 d'Afrobarometer | 2 juin 2022